

► L'église Saint-Joseph



La Chapelle-aux-Filtzméens est érigée en paroisse indépendante en 1630. La construction de l'église remonte à cette époque puis elle fut en partie remaniée au XIX^e siècle. C'est en 1902 que le clocher est reconstruit par Arthur Regnault, lui donnant cette forme caractéristique en bulbe.

► Le bocage

Le paysage vallonné est encore bocager à la Chapelle-aux-Filtzméens. En plus de la protection des cultures et du bétail, les haies bocagères tiennent un rôle majeur dans la qualité et la gestion des eaux, la lutte contre l'érosion des sols et les risques d'inondations. Elles représentent également un habitat propice pour de nombreuses espèces animales et végétales.



► L'ancien moulin à vent de La Ville Gouin



Construit après 1836, il a aujourd'hui perdu sa toiture. Ce promontoire servit de poste d'observation aux Allemands durant l'Occupation.

26 La Chapelle-aux-Filtzméens



Circuit des Écrouteaux



► 11,2 km



2h45

► 8,9 km

2h15



Parking de la mairie

Balisateur



Circuit des Écrouteaux

D Du parking de la mairie, longez le trottoir de la rue Chateaubriand (D13). Tournez à droite dans la rue des Dames et aussitôt à gauche dans l'allée enherbée près de l'aire de jeux. **1** Au croisement, prenez le chemin empierré à gauche. Traversez la route et continuez en face par la route qui longe le terrain des sports. Dans le virage, prenez le chemin en face. Le sentier longe un champ puis se poursuit par une allée boisée. Coupez la route et continuez en face. **2** Au bout de l'allée boisée, prenez la route à gauche. Longez la D13 à droite et tournez à droite en direction des Écrouteaux. Après le hameau, le chemin se poursuit entre les champs puis passe dans un bosquet avant de rejoindre Villeneuve. Traversez le village et montez la route du Vallet. **3** Tournez à droite dans le chemin en lisière de bois. Pénétrez dans le bois (chemin sinueux, bien suivre le balisage). Après avoir longé le lit du ruisseau, prenez la route à gauche

et bifurquez aussitôt à gauche dans le bois. À la sortie du chemin, prenez la route à droite. **4** Traversez la route et continuez par le chemin empierré en face. (Possibilité de prendre le raccourci à droite après l'abri de bus). Au croisement, empruntez le chemin boisé à droite. Continuez à gauche puis tout droit sur la route. **5** Au calvaire de Launay, prenez le chemin empierré à gauche. Vous entrez dans le bois de Rochetaïn. Descendez à droite, traversez la passerelle au dessus du ruisseau. Le chemin se poursuit dans le bois le long du ruisseau, remonte à l'ancien moulin à vent de La Ville Gouin puis descend jusqu'à la route (D81). **6** Longez la D81 à droite puis tournez en direction de La Ville Gouin. Continuez tout droit, traversez la route et prenez le chemin empierré en face puis tournez à gauche au croisement. Reprenez le même chemin qu'à l'aller jusqu'au bourg.

